

Communications du Comité central

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1916)**

Heft 163-164

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Trotz den ungünstigen Zeiten können wir auf ein Geschäftsjahr zurückblicken, in welchem unsere Gesellschaft sich stets in aufsteigender Richtung bewegte, so wohl was die Zahl der Aktiv- und Passivmitglieder, als auch den Stand des Vermögens anbelangt.



Mitgliederliste.



Wir Unterlassen es dieser Nummer die gewohnten Adressänderungen beizufügen, da die nächste Nummer das vollständige Mitgliederverzeichniss bringen wird.

Wir bitten alle diejenigen Mitglieder die eine Adressänderung anzugeben haben, diese bis 25. August an die Redaktion senden zu wollen.



Ausstellungen. • Expositions.



ZÜRICH. Kunsthaus.

Turnus Ausstellung des Schweiz. Kunstvereins vom 5. bis 27. August.

Exposition du Turnus de la Société suisse des Beaux-Arts, du 5 au 27 août.



Bücherzettel.



Schweizerische Webegitter von *Heinrich Volkart*. Verlag von Gebr. Attinger, Neuchâtel. 1916.

« Die Volkskunde, zu deren Kenntniss durch die wissenschaftliche Forschung heute so viel getan wird, hat zur Entdeckung gar mancher alter Gebräuche und Arbeiten geführt, namentlich auch auf textilem Gebiet. Hierbei ist die Wissenschaft bestrebt, ihre Arbeit soviel wie möglich zum Gemeingut aller zu machen.

« Eine noch wenig bekannte und beachtete originelle Webeart, die gegenwärtig in der Schweiz jedenfalls kaum mehr ausgeübt wird, möchte ich hier in kurzen Zügen vor Augen führen; *die Weberei mit dem Webegitter, auch Webekamm, Webebrett, Webegatter* genannt. »

So spricht sich der Verfasser am Anfang seiner interessanten Arbeit aus.

Zu einer Zeit wo das Kunstgewerbe überall nach bodenständigen technischen Mitteln fahndet und alte Ueberlieferungen neu zu beleben sucht, könnte diese kleine reich illustrierte Arbeit manchen Kunstgewerbler interessieren.

Blätter für bernische Geschichte, Kunst und Altertumskunde. Verlag von Gust. Grumau, Bern.

Das Heft 2 (Juni 1916) enthält einen reich und gut illustrierten Aufsatz über † *Max Buri* von *Hermann Röthlisberger*.

F. Hodler. Eine Skizze von Dr. *A. Maeder*. Schriften für Schweizer Art und Kunst mit ganzseitigen Abbildungen und einer Originalzeichnung. — Verlag von Rascher & Co in Zürich. 1916.



Communications du Comité central.



Procès-verbal

de l'Assemblée des délégués du 17 juin 1916
à Langenthal.

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence de M. Righini, remplaçant M. Hodler sur sa demande.

Avant d'entamer l'ordre du jour, deux rapporteurs sont désignés à charge pour eux de présenter à l'assemblée générale le compte-rendu de la séance. Ce sont MM. Fries et Huguenin-Boudry.

M. Righini fait aux délégués le rapport annuel de l'activité de la Société, et, constatant qu'une Section, celle de Genève, n'est pas en règle avec la caisse, demande néanmoins que les représentants des autres Sections autorisent les délégués de Genève à voter.

M. Perrier prend la défense de la dite Section et remercie les collègues présents du bon vouloir montré envers le groupe qu'il représente.

M. Huguenin-Boudry fait remarquer à ce sujet que la Section de Genève, cédant son tour d'exposition à la Société et perdant par le fait tout espoir de bénéfice pour l'année, il lui en sera tenu compte.

MM. Blailé et Steiner sont nommés scrutateurs.

Le Président demande si les délégués désirent entendre lecture du procès-verbal de 1915. Comme il a paru intégralement dans l'organe officiel, les délégués, votant d'après la connaissance qu'ils en ont, l'adoptent.

M. Delachaux présente et développe le Rapport du Comité central.

Le Rapport annuel est accepté.

A la mémoire de Sordet, notre collègue décédé, M. Righini demande à l'assemblée de se lever.

Toutes les Sections sont représentées sauf Valais, Munich et Saint-Gall, qui s'est fait excuser. Le nombre des voix est donc de 22 au lieu de 29. Le Président remercie alors tous ceux qui eurent la tâche ardue de s'occuper des affaires de la Caisse, M. Schwarz qui se charge avec beaucoup de dévouement du compte annuel, Messieurs les caissiers de sections, les membres tant actifs que passifs et les réviseurs de comptes.

Le Rapport du trésorier, suivi de celui des vérificateurs de comptes, est adopté.

M. Righini, au nom de la Société, remercie M. Hodler qui a rendu un très grand service en offrant l'affiche du Jubilé.

M. Link remercie le trésorier au nom de toutes les Sections.

Passant à la nomination des réviseurs de comptes et après quelques propositions n'aboutissant à rien de bien.

précis, le Comité propose de renouveler leur mandat à MM. Tièche et Bovet, Conradin et Bille remplaçants, proposition qui est immédiatement agréée par les délégués.

L'assemblée décide que la cotisation annuelle sera maintenue à fr. 10 —.

Lecture est donnée du **Budget** qui est *adopté*. M. Steiner demande des éclaircissements au sujet de l'intérêt de la fortune collective, qui lui paraît quelque peu faible ; il se déclare satisfait après une explication très nette de M. Righini.

M. Righini rappelle alors expressément aux Sections, qu'il est absolument inutile de se servir du Turnus comme qualification, cette exposition n'ayant aucune valeur au point de vue de nos statuts. Sont reçus comme membres actifs et seront présentés comme tels à l'adoption par l'assemblée générale :

Section de Bâle : J.-J. Lüscher, peintre ; Arthur Riedel, peintre ; Hermann Meyer, peintre ; Paul Burkhardt, peintre.

Section de Zurich : Hermann Huber, peintre ; Edgar Vital, peintre ; Otto Baumberger, peintre ; Theo Glinz, peintre ; Oscar Ernst, peintre ; Ferdinand Zai, peintre ; Adolphe Holzmann, peintre ; Rud. Mulli, peintre ; Ernest Schlatter, peintre ; Albert Welti, peintre.

Section du Tessin : Camillo Rusconi, peintre.

Section de Genève : Garcin, architecte.

Section de Berne : Paul Kunz, sculpteur.

MM. les délégués de Bâle ne possédant pas au sujet de leurs candidats tous les renseignements nécessaires retirent leur candidature pour l'année actuelle, il en est de même d'un candidat présenté par la Section de Lausanne et par celle de Berne.

Au total 17 nouveaux membres seront soumis à l'acceptation par l'assemblée, 5 sont retirés par leurs délégués respectifs.

La Section de Berne propose de renouveler son mandat au Jury annuel qui n'a pas fonctionné. *Adopté*. Pour le Jury du Salon de 1917, les Sections donneront pouvoirs à des délégués qui seront réunis par le Comité central, à cet effet, en temps opportun.

M. Righini prie l'assemblée de passer à la nomination du nouveau Comité central et demande que ceux qui accepteront un mandat le fassent avec le ferme propos d'être présents le plus possible aux séances. Les opérations du scrutin donnent comme résultat :

MM. Hodler	25 voix
Röthlisberger	25 »
Righini	25 »
Hermenjat	25 »
Surbeck	24 »
Meyer, Albert	23 »
Perrier	20 »

M. Righini souhaite alors la bienvenue à ses nouveaux collègues au Comité.

Le Président rend compte des démarches engagées au sujet de l'exposition de la Société au Bâtiment électoral de Genève. Le Conseil d'État mettra à la disposition de la Société le dit bâtiment, probablement à la fin de novembre et pendant le mois de décembre.

Le Comité reçoit de la part des délégués tous pou-

voirs pour s'occuper des détails organiques de cette manifestation.

Le Président présente la proposition de la Section d'Argovie (nomination des Jury aux Salons) et fait remarquer qu'elle ne lui paraît pas résoudre la question.

MM. Surbeck et Link demandent que les listes des Sections soient publiées dans l'*Art Suisse*, listes sur lesquelles pourraient s'établir l'opinion des Sections en évitant une sorte de marchandage regrettable qui s'est parfois produit.

M. Otth, en approuvant la proposition de MM. Surbeck et Link, croit qu'il serait préférable que ces listes fussent communiquées aux Présidents des Sections. Berne appuie cette manière de voir.

Mais après une explication de MM. Röthlisberger et Delachaux, Aarau décide de retirer sa motion pour se ranger à l'avis des autres délégués qui adoptent la façon de voir de M. Blailé sous la forme de la décision suivante :

Afin d'éviter la complication du vote par listes publiées par le journal, et d'autre part, pour qu'il ne soit plus possible de fausser le vote, par des bulletins incomplets, tous les bulletins devront porter les 20 noms représentant les trois régions de notre pays dans la proportion fixée pour nos jurys. Tout bulletin incomplet sera annulé.

Proposition de Saint-Gall (Caisse de secours) : M. Otth trouve la proposition intéressante au point de vue philanthropique, mais indigne de la Société. L'assemblée après une courte discussion repousse la motion.

Proposition du Dr Geiger au sujet d'expositions à l'étranger.

La Société peut compter sur l'appui bienveillant de l'autorité fédérale

M. Blailé demande que le Comité soutienne cette intéressante proposition.

M. Röthlisberger demande la formation d'une Commission de trois membres dont feraient partie naturellement M. le Dr Geiger, promoteur de l'idée, M. Delachaux, secrétaire central, M. Righini, membre de la Commission fédérale, Commission qui se mettrait à la disposition de l'autorité fédérale pour tout ce qui concernerait cette activité.

La Section de Berne indique M. Weber, membre passif, comme étant tout particulièrement qualifié, et M. Mangold demande qu'un membre de la Commission fédérale des B. A. fasse partie de ce sous-Comité.

L'assemblée décide de fixer le nombre de ses membres à 5, dont MM. Dr Geiger, Delachaux, Weber, un membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts et une autre personne à désigner ultérieurement et suivant les besoins de la cause.

M. Löw annonce que malgré l'interdiction de faire entrer en Allemagne des œuvres d'art, il sera pourtant possible aux artistes suisses d'exposer outre-Rhin moyennant une démarche du C. C.

M. Blailé se fait l'interprète des sentiments de tous en remerciant les membres du Comité sortant de charge, et M. Röthlisberger insistant sur la nécessité de trouver toujours plus de membres passifs indique une méthode originale de le faire.

M. Righini, et l'Assemblée est unanime à l'approuver, fera notifier par le Comité au Kunstverein Suisse de donner sa liste de jury à temps, et de faire l'envoi de ses invitations de façon régulière et normale.

Séance levée à 6 h. et demie.

Le rapporteur romand

HUGUENIN-BOUDRY.

Section de Genève.



Procès-verbal

de l'Assemblée générale du 18 juin 1916
à Langenthal.

M. Ferd. Hodler, président central, ouvre la séance à 11 h. 1/2 en souhaitant la bienvenue à l'assemblée. Personne ne demandant la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, celui-ci ayant paru dans le N° 156 de l'Art suisse, il est passé à l'ordre du jour. Le secrétaire donne lecture du *Rapport annuel* en français, puis M. Mangold lit la version allemande. Ce rapport est adopté. L'assemblée nomme deux scrutateurs qui sont MM. Blailé et Steiner.

Les rapporteurs de l'assemblée des délégués de la veille, MM. Fries et Huguenin-Boudry, lisent leurs procès-verbaux.

M. Röthlisberger prie l'assemblée de bien vouloir tenir compte du travail sérieux de Messieurs les délégués et de ratifier les décisions prises par eux.

M. Righini, trésorier central, présente le Rapport des comptes 1915-1916 et saisit cette occasion pour remercier notre dévoué membre passif M. Schwarz, comptable, Messieurs les caissiers des sections et Messieurs les réviseurs des comptes pour leur active collaboration. MM. Bovet et Albr. Mayer donnent lecture du rapport des réviseurs de comptes en allemand et en français. Les comptes sont adoptés et M. Link demande la parole pour exprimer à M. Righini, au nom de l'assemblée, ses plus vifs remerciements pour son dévouement et la façon magistrale dont il gère la caisse de la Société.

L'assemblée, d'une façon générale, se conforme au vœu exprimé plus haut et ratifie les décisions des délégués. Ainsi sont adoptés les points suivants : N° 4. Réviseurs des comptes ; n° 5. Cotisation annuelle ; n° 6. Budget 1916-1917.

La liste des candidats (n° 7) est lue et l'assemblée vote après chaque nom. Les 17 candidats présentés et qui remplissent les conditions requises par les statuts sont reçus. N° 8. Jury annuel, adopté.

Quant à la liste des propositions pour le Jury du prochain Salon fédéral, il est décidé de la fixer indépendamment du Jury annuel, et cela par une assemblée de délégués des sections convoquée en temps et lieu voulus.

M. Röthlisberger donne quelques explications sur les nominations statutaires. M. Hodler est nommé président par acclamation.

Pour le N° 10. Exposition de la Société, à Genève ; n° 11. Proposition de la Section d'Argovie, et n° 12. Pro-

position de la Section de Saint-Gall, l'assemblée ratifie également les décisions des délégués. Il en est de même pour le n° 13. Proposition E. Geiger, qui donne lieu à un échange de vue. M. Righini fait part à ce sujet d'un fait nouveau dans ce sens qu'il eut après l'assemblée des délégués une entrevue avec M. Roberto Brand, qui a organisé à diverses reprises des expositions de peintres espagnols dans les principales capitales de l'Amérique du Sud, expositions qui ont eu un excellent résultat.

M. Brand fera au Comité central des propositions fermes en vue d'expositions de peintres suisses.

M. Geiger prend la parole pour mettre en discussion les détails de sa proposition ; cependant, M. Righini estime que c'est là la tâche de la Commission qui vient d'être nommée à cet effet. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 heure.

Le Secrétaire : Th. DELACHAUX.



Rapport annuel

présenté à l'Assemblée générale de 1916.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

C'est la deuxième fois que nous nous réunissons depuis le début de la grande guerre qui sévit tout à l'entour de nos frontières. Notre pays a été jusqu'ici épargné des graves contre-coups que sa proximité de tant de foyers de mort et de destruction pouvait nous faire craindre. Espérons qu'il en sera de même jusqu'au bout de cette formidable crise que traverse le vieux monde ; soyons heureux de sortir indemnes de la terrible mêlée et travaillons avec d'autant plus de zèle et de courage à réparer le mal qui a été fait.

Envoyons une pensée de reconnaissance à tous ceux, et il y en a beaucoup des nôtres, qui veillent à la frontière pour permettre aux autres de suivre en toute sécurité leurs études et leurs travaux.

D'une façon générale, la vie de la Société s'est trouvée depuis deux ans un peu ralentie. Nos sections ont toutes plus ou moins souffert des longues périodes de service militaire d'une partie de leurs membres. Les plus atteintes ont été nos sections à l'étranger dont la plupart des membres sont rentrés au pays dès le début de la guerre et dont beaucoup se sont depuis lors ralliés à d'autres sections.

L'Assemblée générale dernière coïncidait avec l'ouverture de notre Exposition du Jubilé à Zurich. Si nous jugeons d'après le nombre des visiteurs qui a été de 11,153, nous pouvons être contents de ce succès. Les œuvres vendues sont au nombre de soixante, pour une somme totale de Fr. 12,000 —. Il est certain que ce chiffre n'est pas très élevé, mais il faut en imputer la cause à la guerre sans laquelle nous aurions certainement pu atteindre un chiffre de vente supérieur.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler le bon souvenir que nous avons tous rapporté de la fête du Jubilé et nous en remercions encore une fois vivement la sec-